

Projet AP – Réseau Service

Opération financée dans le cadre du programme INTERREG V
France-Wallonie-Vlaanderen

❖ Quels sont les objectifs du projet ?

A partir des dispositifs médico-sociaux déjà existants entre la région des Hauts de France et la Wallonie, le projet d'**Accompagnement des Aidants-Proches de personnes âgées en perte d'autonomie** (A-P/ Réseau Service) a pour ambition de développer les compétences psychosociales des professionnels du domicile et d'offrir des services d'accompagnement de qualité aux aidants proches.

❖ Qui sont les aidants et quels sont leurs besoins ?

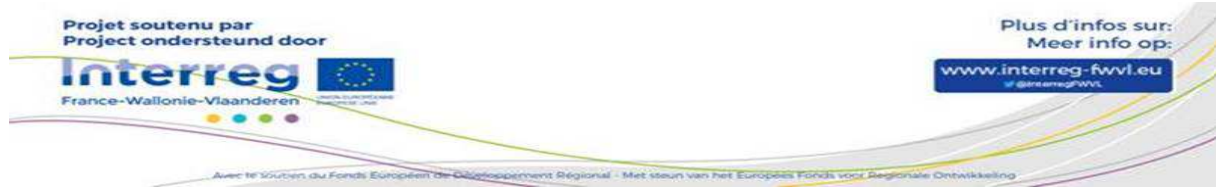
Face au vieillissement de la population, l'accompagnement des aidants proches (membres de la famille, entourage...) est devenu un enjeu de santé publique majeur pour les Etats européens. Parmi ces aidants, beaucoup sont surexposés à des facteurs de stress pouvant les conduire à un épuisement personnel. Ce constat est d'autant plus vrai pour **les aidants de personnes âgées avec des troubles cognitifs majeurs** comme la maladie d'Alzheimer.

❖ Quels moyens d'action ?

Le projet a reçu l'aval des autorités de suivi du programme INTERREG V en date du 26 février 2016. Suite à cette décision, le projet d'expérimentation A-P/Réseau Service a officiellement débuté le 1^{er} avril 2016 et devrait se clôturer le 31 mars 2020.

Le projet A-P Réseau Service invite les acteurs des deux pays à développer des pratiques professionnelles dans l'accompagnement des aidants proches et ce autour de trois volets :

- La formation des professionnels ;
- L'accompagnement des aidants ;
- La création d'un réseau professionnel franco-belge.



VOLET 1 : LA FORMATION DE PROFESSIONNELS.

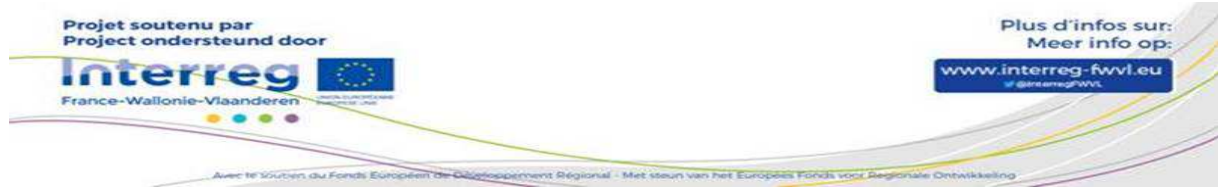
- 1- Renforcer les compétences des professionnels du domicile dans l'accompagnement des aidants de personnes atteintes par la maladie de type Alzheimer. Cette formation, de deux jours, a débuté en février 2017 ; Elle a pour objectif de permettre, à plus de 50 coordinateurs pour la Belgique et à plus de 60 professionnels des Plateformes de Répit pour la France, de repérer les aidants en risque d'épuisement personnel et de les orienter vers un accompagnement individualisé.
- 2- Favoriser l'e-learning des professionnels du domicile : développer un matériel didactique qui permette aux institutions formées de sensibiliser d'autres professionnels à leur tour (*Train the trainer*). Cet outil, mis à disposition du partenaire sera précédé d'une « formation de formateurs d'un jour.
- 3- Proposer un programme de formation à l'accompagnement individualisé des aidants de personnes atteintes par la maladie de type Alzheimer : programme novateur et adapté aux besoins des aidants à destination de neuropsychologues, via notamment la participation des cliniques de la mémoire pour la Belgique et des Plateformes de Répit pour la France. Cette formation au counseling des aidants dure 5 jours et débute en avril 2017.

VOLET 2 : L'ACCOMPAGNEMENT DES AIDANTS.

- 1- Dans le cadre de leurs missions de coordination, les professionnels sensibiliseront leurs collègues à repérer les aidants en risque d'épuisement personnel et à orienter les personnes vers un accompagnement individualisé.
- 2- Mise en place de séances d'accompagnement individualisées en Wallonie et en France. Ces séances de counseling prennent en considération le parcours de vie du couple aidant/aidé : connaître et comprendre la maladie de son proche, réagir de manière efficace, (re)connaître ses besoins, comprendre sa relation à l'autre, s'accorder des moments de répits,

VOLET 3 : LA CRÉATION D'UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS FRANCO-BELGES.

La création d'un réseau de professionnels franco-belges pour partager des approches communes dans l'accompagnement de l'aidant et définir les prémices d'un cadre de formalisation des pratiques (acteurs, outils, temps). Concrètement ce réseau se traduit par deux rencontres transfrontalières par an et réunit tous les partenaires associés du projet ainsi que les professionnels du secteur des deux Régions.



Enjeux et effets attendus : entraîner une dynamique de partage d'expertise et des compétences entre les professionnels, monter en qualité les actions développées par ces acteurs, travailler autour de solutions d'aides aux aidants développées par les acteurs et en étudier les impacts.

❖ Qui sont partenaires ?

Les opérateurs partenaires (financeurs du projet) :

- **Pour la Belgique :**

L'agence pour une Vie de Qualité (chef de fil du projet)
L'Université de Liège – Département de Psychologie

- **Pour la France :**

L'Agence Régionale de Santé des Hauts de France
Le Département du Nord

Les opérateurs associés :

- **Pour la Belgique :**

Provincie West Vlaanderen ; POM West Vlaanderen ;
Vives Hogeschool ; HOWEST, Hogeschool West-
Vlaanderen ; Ziekenzorg CM; Les mutualités socialistes;
Les mutualités chrétiennes ; Les mutualités libres ; La
FEDOM- Fédération wallonne des services d'aide à
domicile ; Aidants Proches Belgique.

- **Pour la France :**

La CARSAT Hauts de France
L'Université Lille 3 – Département de Sociologie

Les opérateurs de terrain :

- **Pour la Belgique :**

Les fédérations d'aide et de soins à domicile suivantes :
CSD, FASD, ACCORD.
L'association Alzheimer Belgique
La plateforme Alzheimer du Luxembourg ...

- **Pour la France :**

Les Plateformes de Répit de la Région Hauts de France
L'Association France Alzheimer
Le Comité Départemental de la Citoyenneté et de
l'Autonomie ...